



Au coeur de **La Balme**

AVRIL 2022



Le point sur les travaux



Édito

Chères Balméennes,
Chers Balméens,

Lorsqu'on évoque le printemps, on pense au renouveau, à la plénitude et au réveil de la nature.

Mais, en ce mois d'avril, comment ne pas avoir aussi une pensée particulière pour le peuple Ukrainien qui vit des heures sombres de son histoire. Vous avez été nombreux à participer à l'élan de solidarité sur notre commune en amenant des dons matériels à la salle du point I lors de la collecte organisée par le Centre Communal d'Action Sociale.

Nous avons également accueilli en urgence deux familles ukrainiennes : 4 adultes et leurs 7 enfants, dont un bébé de 2 mois, le temps d'une nuit pour les aider à partir en Angleterre. Ils ont pu se reposer, reprendre des forces pour continuer leur périple afin de mettre leurs familles en sécurité.

Dans ces moments si terribles qui plongent un peuple dans le plus grand désarroi malgré sa force de résistance, et qui suscitent la peur, l'indignation et l'inquiétude, savoir pouvoir compter sur la générosité, la bienveillance et la cohésion d'un grand nombre d'habitants est essentiel.

Pour notre commune, le printemps annonce le retour des événements qui rythment habituellement cette saison mais

aussi le début des travaux nécessaires à votre quotidien. C'est pourquoi dans ce numéro vous découvrirez les réalisations en cours et futures.

Les aménagements à proximité de l'école d'Avully : sécurité des abords, aménagement du trottoir et places de parking supplémentaires sont presque terminés pour un coût de 119 000 €. Nous poursuivons l'aménagement et la sécurisation de l'arrêt de car sur ce secteur pour un coût estimé à 548 000 €, la phase d'étude étant terminée.

Après la réunion publique sur l'aménagement du Domaine du Tornet, la première phase de travaux va débuter courant juin pour un coût d'environ 600 000 €.

Nous continuons également dans notre volonté de favoriser le développement et l'expression de l'enfant par l'aménagement de jeux récréatifs dans les cours d'écoles, pour un coût estimé à 60 000 €.

Nous nous étions engagés à améliorer le cadre de vie des Balméens, nous y oeuvrons chaque jour.

Assez parlé, nous vous laissons découvrir dans le détail toutes ces informations dans les pages de ce magazine.

Bonne lecture et bon printemps à tous.

Séverine Mugnier

Maire de La Balme de Sillingy



Extinction partielle de l'éclairage public nocturne

L'éclairage public représente une dépense communale non négligeable. Face à ce constat, la municipalité a engagé une réflexion sur la pertinence et les possibilités de procéder à **une extinction nocturne partielle de l'éclairage public communal, tout en conservant la sécurité des habitants.**

Outre la réduction drastique de la facture de consommation d'électricité, l'extinction de l'éclairage public, **en contribuant à la lutte contre la pollution lumineuse, présente de nombreux effets bénéfiques :**

- > Protection de la biodiversité
- > Préservation de la santé
- > Économie des ressources énergétiques
- > Diminution des émissions de carbone et d'autres particules nocives
- > Meilleure efficacité de l'éclairage de sécurité sur détection
- > Amélioration des conditions d'observation du ciel nocturne

D'après les retours d'expériences similaires menées dans de nombreuses communes, il apparaît que contrairement aux idées reçues, **ce dispositif n'a pas d'incidence notable sur la sécurité routière, ni sur la sécurité des personnes, et n'aggrave pas les incivilités et les cambriolages.**

En séance du 7 février 2022, le conseil municipal a décidé à l'unanimité l'extinction partielle de l'éclairage public nocturne. Il est proposé de lancer **une phase d'expérimentation sur une période d'un an à compter du 1^{er} juin 2022 pour une extinction totale de 23h00 à 05h00 à l'exception de certains secteurs pour des raisons d'utilisation de matériel de vidéo protection.**

En période de fêtes ou d'évènements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

Aménagement sur les abords de l'école d'Avully

Afin de sécuriser les abords de l'école d'Avully et de favoriser la circulation piétonne, une première phase de travaux a été réalisée sur la route de la Bonasse, dans sa partie comprise entre l'école d'Avully et le chemin du Platane. Ainsi, les trottoirs ont été aménagés et 15 places de stationnement créées.

Les travaux se poursuivront sur la route d'Avully à l'automne, dans sa partie comprise entre l'école et l'arrêt de car d'Avully, avec au programme :

- > L'élargissement du trottoir situé devant l'école maternelle
- > La création de trottoirs entre le carrefour route des Vieux Rotets et l'école
- > La création de plateaux surélevés et d'un passage piéton
- > L'aménagement de l'arrêt de car d'Avully par création de quais
- > La réfection du revêtement de chaussée et du parking de l'école



Aires de jeux dans les écoles maternelles

Les cours des 3 écoles maternelles (école du Marais, d'Avully et de Vinicy) étant peu aménagées, les élus, en concertation avec les enseignants, ont souhaité installer **des équipements afin que les enfants puissent s'amuser lors des récréations.**

Plusieurs types de jeux ont donc été choisis pour les différentes écoles :

- > Maisonnette sur sol amortissant
- > Panneau d'informations
- > Structure d'équilibre
- > Mur et filet d'escalade
- > Toboggan double

Ces jeux permettent **le développement de la motricité, de la coordination et de l'amusement** et offrent un endroit où les enfants peuvent se détendre et laisser place à leur imagination. Les aires de jeux ont été installées durant les vacances scolaires de printemps.





Un hôtel pour les insectes

Un aménagement paysager est actuellement en cours sur le giratoire se trouvant à l'intersection des routes de Choisy et de la Vie Borgne. Les services techniques de la commune vont mettre en place un massif fleuri et ont **installé un hôtel à insectes**.

Laurent PAPON, agent des espaces verts de la commune, a réalisé lui-même cet hôtel, qui outre son rôle esthétique, permettra de **favoriser l'installation d'insectes auxiliaires et utiles à notre biodiversité**.

La première étape de construction a été de choisir la forme et la dimension de l'abri, afin qu'il s'intègre correctement à l'aménagement paysager du rond-point.

Il a fallu ensuite calculer la quantité de bois nécessaire, trouver les différents matériaux qui composent la maison et choisir leurs emplacements.

Les locataires des « chambres » de l'hôtel sont nombreux et variés. Chaque insecte a ses préférences quant à la matière de son hébergement. Il a été important de créer des compartiments adaptés aux besoins et à l'habitat de chaque espèce.

Pour la construction de la maison, Laurent a utilisé des matériaux naturels comme du bois, des tiges de bambou, du foin, des branches, des briques...

L'hôtel a été placé sur le rond-point afin d'attirer l'attention des citoyens et de leur donner envie d'en installer un chez eux, afin de participer ensemble à la sauvegarde de la biodiversité.

Ce dernier a été orienté au sud afin de bénéficier de la chaleur du soleil matinal, d'être dos aux vents dominants et non loin d'un parterre de fleurs qui sera le « restaurant » de l'hôtel.

Chantiers éducatifs

La commune propose des chantiers éducatifs aux jeunes Balméen(ne)s âgé(e)s de 14 à 17 ans révolus. **Les chantiers se déroulent sur une semaine, du 11 au 15 juillet 2022**, et permettent aux participants d'être reconnus pour leur travail, de se confronter aux conditions d'embauche, et de découvrir des domaines d'activités tout en étant rémunérés.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 10 juin. Si vous êtes intéressé(e), pour pouvez envoyer votre CV ainsi qu'une lettre de motivation au service jeunesse de la mairie, à l'adresse suivante : espace2000@labalmedesillingy.fr.



Supermarché Leclerc et station essence

Des nouvelles des travaux concernant la construction du Supermarché Leclerc Express et de la station essence au niveau du giratoire des Grandes Vignes.

Pour rappel, un permis de construire a été délivré le 28 janvier 2020 pour la construction d'une surface commerciale de l'enseigne Leclerc. Afin de compléter les besoins de la population balméenne, un autre permis de construire a été délivré dans le but de créer une station essence.

Les travaux ont démarré mais ont dû être interrompus du fait de plusieurs recours de la concurrence. Aujourd'hui, **les différents recours n'ont pas abouti et sont terminés**.

Les travaux du supermarché et de la station essence vont ainsi pouvoir reprendre bientôt.

L'ouverture de la station essence est prévue prochainement, dès la finition des branchements électriques, et **celle du supermarché à l'automne**.

Suite à la future installation de l'enseigne, **20 postes seront à pouvoir**.

Vous pourrez retrouver les différentes offres d'emploi sur le site de la commune, dès la rentrée de septembre.





Aménagement du domaine du Tornet

Phase 1

Le domaine du lac de La Balme de Sillingy, appelé **domaine du Tornet** est identifié comme **élément structurant du territoire** tant il constitue un point fort de la centralité de la commune.

Suite à des consultations menées auprès de la population, il apparaît que le domaine du Tornet ne répond pas ou plus aux attentes des Balméens et Balméennes ainsi qu'aux visiteurs extérieurs. La commune a identifié **un réel besoin de recréer des espaces d'échanges, de rencontre et de loisirs en plein air.**

Pour répondre à ce besoin, **un projet d'aménagement a été lancé afin d'améliorer au quotidien le cadre de vie des habitants, en développant un aménagement inclusif, adapté à toutes les générations et à toutes les situations.**

Afin de mener à bien l'aménagement du Domaine, la municipalité a fait appel à un cabinet d'architectes paysagers (atelier Fontaine) qui a conduit pendant plusieurs mois une étude visant à appréhender le projet de façon à en faire un espace de vie pour tous.

En janvier, un premier rendu du travail mené sur le sujet a été présenté à la population, sous la forme d'un plan guide. Il s'agissait de présenter un schéma d'intention et non un projet définitif, afin d'avoir un premier échange avec les différents partenaires et usagers. Vous pouvez retrouver ce plan guide du projet global sur la page « Réalisations » du site internet de la commune.

Le projet d'aménagement concerne l'ensemble du domaine du Tornet et sera phasé en 4 tranches.

Une première phase opérationnelle débutera dès cet été, secteur Sud du domaine, proche de la Halle des Sports et de la Culture. Ce secteur, peu aménagé actuellement, est propice au démarrage opérationnel rapide du projet.

Cette phase marquera un temps fort du projet global tant il cible un large public (adultes, adolescents, enfants). **Les aménagements comprendront la création d'espaces sportifs et de loisirs, avec les équipements suivants :**

- > Une aire fitness adultes
- > Une aire de jeux petite enfance
- > Une aire dédiée aux adolescents : notamment avec la création d'un « Pumptrack » (parcours polyvalent en boucle fermée avec jeu de bosses et virages relevés s'adressant aux vélos, rollers...) et d'une aire de Street Workout (espace de musculation, gymnastique, freestyle)
- > Requalification et création de cheminements
- > Équipement en mobilier (bancs, tables, poubelles...)

Quelques modifications ont été apportées au plan guide du projet global :

- > L'aire de street workout sera déplacée vers le pumptrack afin d'isoler les activités « bruyantes » des aménagements existants et futurs, et ainsi ne pas causer de nuisances aux espaces de détente et dédiés à la petite enfance.
- > Les eaux pluviales seront gérées via différents points de captages sur les aménagements (pumptrack/street-workout/cheminements) et évacuées vers un bassin de rétention. Une pompe de relevage sera installée pour le réemploi de l'eau collectée, mais aussi pour vider le bassin en période hivernale afin d'éviter qu'il ne gèle et ainsi garantir la sécurité des utilisateurs du site.

Le budget alloué pour cette première phase est d'environ 600 000 €, en partie subventionnés.
La consultation des entreprises permettant le choix de l'attributaire du marché a été lancée fin mars, de sorte que les travaux puissent démarrer au début de l'été et s'achever en fin d'année.

Vous trouverez ci-dessous le plan guide de la phase 1 de l'aménagement du Domaine du Tornet :



LA SUITE DU PROJET

Une seconde phase de requalification des espaces, se poursuivra à l'issue de la première, sur le secteur Nord du domaine. La volonté pour cette phase du projet est d'**offrir une ouverture visuelle vers le lac, ses équipements et ce cadre de vie remarquable**. Les aménagements comprendront une requalification des abords du restaurant du Tornet, la création d'une plaine de jeux petite enfance, une réimplantation des jardins de Haute-Savoie, ainsi que le développement d'espaces de détente et de manifestations.

Pour poursuivre l'aménagement du secteur Sud du domaine, une troisième phase est prévue, ayant pour projet la **création d'une aire naturelle libre et d'un secteur naturel pédagogique de gestion paysagère des espaces publics**.

Pour finir, une dernière phase portera sur l'**aménagement et la sécurisation des lieux, notamment via les accès et les aires de stationnement**, et la liaison douce, en lien avec les autres opérations du programme « Petites Villes de Demain » dont la commune est lauréate.

Chacune des zones sera travaillée dans le respect de l'existant et de la qualité naturelle du site afin de s'assurer que cela soit fonctionnel, éviter les conflits d'usage et s'inscrire dans le développement de la biodiversité.

Renouvellement urbain du centre-bourg



Le centre-bourg blotti au pied de la Mandallaz n'a pas d'identité architecturale particulière. Il est traversé par la route de Paris, qui concentre la plupart des commerces, services, et en zone élargie, les équipements scolaires et sportifs de la commune.

Un programme immobilier est en cours au centre-bourg et force la réflexion sur l'aménagement d'ensemble des espaces publics.

Les nouveaux modes de vie et aspirations de la population ont évolué et ont été clairement traduits dans les résultats d'une consultation menée auprès des habitants : **bien vivre ensemble, renforcement du lien social, etc.**

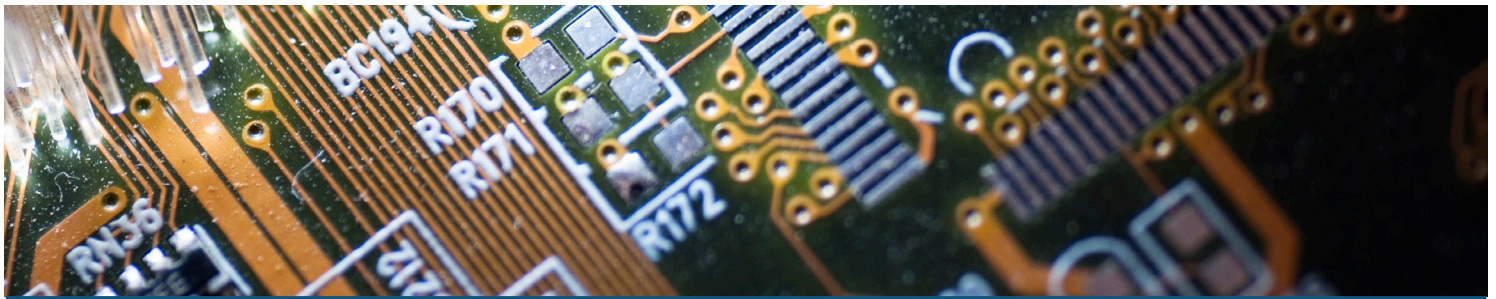
Un projet de renouvellement urbain a donc été lancé. Les aménagements comprennent les équipements suivants :

- > Une place centrale pouvant accueillir le marché dominical et les événements de la commune
- > La création d'aires de jeux
- > L'aménagement en mobilier urbain
- > La végétalisation

Une étude de faisabilité est actuellement en cours. Une visite sur site a eu lieu le mardi 8 mars dernier avec le groupement de maîtrise d'œuvre.

L'objectif de l'étude de faisabilité est de **proposer des aménagements urbains et paysagers permettant de sécuriser le réseau viaire, d'assurer des continuités modes doux, de concevoir une place multi-activités et multigénérationnelle** tout en préservant et en qualifiant l'ambiance du centre-bourg et de l'activité commerciale.

Un premier rendu de l'étude est attendu courant du printemps. Vous trouverez ci-contre le périmètre d'étude de faisabilité du renouvellement du centre bourg.



Déploiement de la fibre

La fibre optique pour tous, tel est l'objectif du réseau public fibre optique déployé par le Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique (Syane) depuis 2013.

Tourné en priorité vers le monde économique, il doit permettre de raccorder, dans une 1^{ère} phase de 5 ans, la grande majorité des entreprises et près de la moitié des logements haut-savoyards, puis 90 % des foyers à l'horizon 2025.

LES PROFESSIONNELS

Les services numériques Très Haut Débit pour l'ensemble des professionnels de la commune de La Balme sont ouverts à la commercialisation.

Le réseau public du Syane est exploité par la société Covage dans la cadre d'une délégation de service public d'une durée de 22 ans.

LES PARTICULIERS

Concernant les particuliers, la quasi-totalité des logements est aujourd'hui couverte par le réseau.

L'ouverture à la commercialisation de la fibre est partielle. Une partie de la commune est ouverte à la commercialisation et une partie le sera au deuxième semestre 2022.

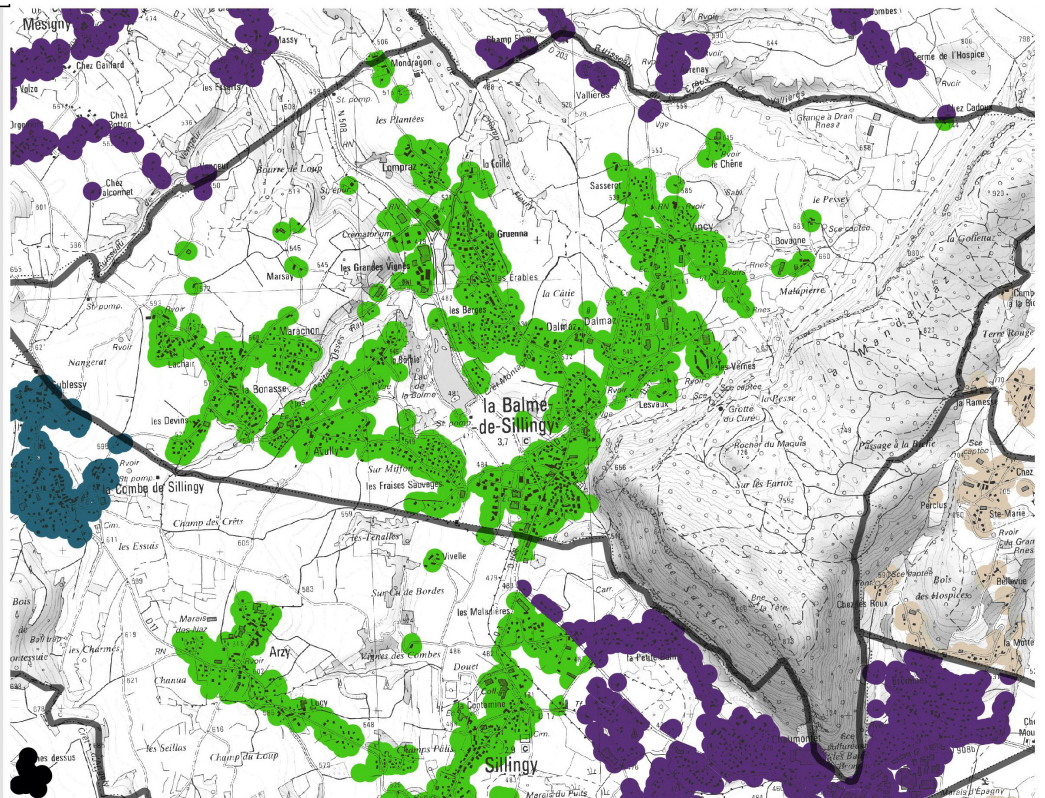
Vous trouverez ci-dessous un planning prévisionnel de la couverture fibre des logements de la commune :

COUVERTURE DES LOGEMENTS

Plannings prévisionnels des ouvertures commerciales pour l'amélioration des débits

Déploiement de la fibre optique jusqu'aux logements (FTTH)*

- A : Opérateur privé**
- Déploiement partiel ou complet
- SYANE : 2023
- SYANE : 2025
- Planning non finalisé



Vous pouvez consulter le site internet du Syane, www.fibre.syane.fr, pour suivre l'avancée du déploiement du réseau fibre optique de notre territoire. Une carte interactive y est présente permettant de tester l'éligibilité de son habitation, ainsi que des informations pour mieux comprendre le déploiement de la fibre et le rôle du Syane et des différents acteurs.

Si vous rencontrez des problèmes pour votre raccordement à la fibre, vous pouvez en faire part aux services techniques de la mairie, à l'adresse suivante : st.mairie@labalmedesillingy.fr.



Adressage de la commune

La réalisation d'un **plan d'adressage** est en cours sur la **commune**. Conformément à la loi 3DS, publiée en février dernier, les communes ont l'obligation de procéder ou de réviser l'adressage de leur territoire et d'en certifier les adresses, en respectant un référentiel normé.

Une base d'adresses complète et fiable est indispensable, et cela pour le bon fonctionnement de nombreux services, qu'ils concernent :

- > Les citoyens : intervention des secours, repérage quotidien, services à domicile, livraison
- > Les entreprises : déploiement de la fibre, service GPS, fournisseurs d'énergie
- > Les collectivités : recensement, gestions des déchets, de l'eau et de l'assainissement...

Une fois ce travail d'adressage terminé, chaque habitant de la commune recevra un **courrier d'information accompagné d'un certificat d'adressage**, changement d'adresse ou non.

Si vous rencontrez de réelles difficultés au quotidien avec votre adresse, n'hésitez pas à le faire remonter à la mairie, avant que le travail d'adressage soit terminé. Vous pouvez envoyer votre demande aux services techniques de la mairie, à l'adresse suivante : st.mairie@labalmedesillingy.fr.

Aménagement du Geneva

Afin de sécuriser le secteur du Geneva (entrée du centre-bourg côté Sillingy) et de favoriser la circulation des usagers, des travaux d'aménagement débuteront courant du deuxième semestre 2022. Au programme :

- > **Le renforcement des réseaux** d'eau pluviale et d'électricité
- > **L'aménagement de la voirie**, avec la création d'un mini giratoire au carrefour de la rue Francis Goddet (au niveau de la gendarmerie), de plateaux surélevés et d'îlots centraux (devant les commerces)
- > **L'aménagement au service du « mode doux »**, avec la création de trottoirs et de cheminements



COVID 19, la collectivité a répondu présent

Conscients de **l'importance de s'investir dans la prévention de la pandémie**, la commune de La Balme de Sillingy, en partenariat avec la Préfecture de la Haute Savoie, l'Agence Régionale de Santé et le Centre Hospitalier Annecy Genevois, a mis en place entre le 12 avril 2021 et le 26 février 2022, un centre de vaccination permettant de faciliter l'accès aux vaccins pour la population locale.

C'est ainsi que **66 200 vaccins**, représentant **une couverture vaccinale d'environ 70 %** de la population sur le territoire de la Communauté de Communes Fier et Usse (15 000 habitants) ont pu être administrés pendant cette période.

Différentes opérations ont été mises en place pour faciliter l'accès aux vaccins : centres fixes dans les bâtiments communaux, déplacements des équipes dans les établissements scolaires pour les 12/17 ans, ouverture 4 dimanches et 2 nocturnes...

C'est ainsi que nous sommes passés **en 8 semaines de 84 rendez-vous journaliers à 525** au pic de la fréquentation.

Ceci a pu être réalisé grâce **aux équipes qui se sont mobilisées**, soit plus de 120 personnes (dont 93 soignants), des contractuels recrutés spécialement, ainsi que les équipes municipales.

Nous les remercions tous chaleureusement de leur investissement et de leur dévouement au service de la population, face aux multiples rebondissements de la campagne vaccinale. Sans eux, le territoire aurait été dépourvu de réponse face à cet enjeu sanitaire.

La solidarité a été au rendez-vous dans ces moments difficiles, et les habitants ne peuvent que se féliciter de l'impact de cette action collective.



MAIRIE DE LA BALME DE SILLINGY
13 route de Choisy, 74330 La Balme de Sillingy
04 50 68 89 02 - mairie@labalmedesillingy.fr
www.labalmedesillingy.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FIER & USSES
61 route du stade, 74330 Sillingy
04 50 77 70 74 - accueil@ccfu.fr
www.fier-et-usses.com

